



Le mot du maire

Chers concitoyens,

■ À l'occasion de la parution de notre premier bulletin d'information, je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous adresser nos sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée lors des élections municipales du mois de mars dernier.

■ 2026 année charnière : avec huit nouveaux élus au sein du conseil municipal, nous sommes nombreux à découvrir certaines facettes de la vie d' élu local.

■ Nous prenons progressivement nos marques avec enthousiasme, humilité, et la volonté de servir au mieux l'intérêt général.

■ Conscients des défis qui nous attendent, nous mettrons tout en œuvre pour être à la hauteur de votre confiance, et ne pas décevoir les espoirs placés en notre équipe.

■ Depuis notre installation, nous avons pris connaissance des dossiers en cours et mis en place plusieurs commissions, afin de préparer l'avenir de notre commune dans les meilleures conditions.

■ Le budget 2026 a été adopté sans augmentation des tarifs et des taux des taxes locales. Les prévisions budgétaires sont présentées dans ce bulletin.

■ De nouveaux projets seront mis en avant, tels que la rénovation énergétique des bâtiments communaux. Une attention particulière sera également portée au réseau routier et aux pistes forestières.

■ La recherche active d'une solution se poursuit pour qu'un restaurant s'installe à Nedde, afin de répondre aux besoins de la population et de renforcer l'attractivité de notre commune.

■ Un grand merci à toutes les associations, aux artisans et aux commerçants qui participent activement à la vie de notre village.

■ Un grand merci également à tous les bénévoles, qui œuvrent tout au long de l'année, et particulièrement lors de la fête de Nedde, dont le succès repose en grande partie sur leur investissement.

■ Je n'oublie pas les employés communaux qui assurent toute l'année le bon fonctionnement des services, l'entretien de la commune et la logistique lors des manifestations.

■ Je profite de ce bulletin pour vous inviter à l'inauguration de la Maison Couégnas et de son parc paysager qui se déroulera en présence de Monsieur le Préfet et de nombreux élus, le 17 juillet prochain à 17h.

■ Ce sera l'occasion de découvrir ce nouvel équipement, réalisé grâce à l'ancienne municipalité, et de partager un moment de convivialité.

■ Restant à votre disposition et à votre service, le conseil municipal vous souhaite de passer un bel été.

Le Maire,
Jean-Pierre DENIZOU



Le conseil municipal . . .

Le conseil municipal, nouvellement élu à l'issue du scrutin du 15 mars 2026, s'est réuni le 20 mars 2026 pour élire le maire et les adjoints. Ont été élus :

Maire : M. Jean-Pierre DENIZOU

1^{ère} adjointe : Mme Christine DUMONT

2^e adjoint : M. Didier VERGNE

3^{ème} adjointe : Mme Jessica COUEGNAS-LEBLANC

Les conseillers municipaux dans l'ordre du tableau :

Mmes et MM. Marie-Neige COUPET, Yannick COUPET, Frédéric BETOULAUD, Virginie BARBAS, Simon GARDELLE, Léa LEMORT, Françoise LULEK

Permanences du maire :
**Le maire reçoit sur rendez-vous
les jeudis matins en mairie**

Commissions communales permanentes :

Le conseil municipal a constitué, pour la durée du mandat, diverses commissions permanentes. Monsieur le maire est président de droit de ces commissions qui ont élu leurs vice-présidents lors de leur première réunion :

Commission des travaux : vice-président : **Didier VERGNE** ; membres : Yannick COUPET, Simon GARDELLE, Françoise LULEK

Commission des finances : vice-présidente : **Jessica COUEGNAS-LEBLANC** ; membres : Christine DUMONT, Marie-Neige COUPET, Frédéric BETOULAUD, Françoise LULEK

Commission information, communication, vie associative, vie sociale : vice-présidente : **Léa LEMORT** ; membres : Christine DUMONT, Jessica COUEGNAS-LEBLANC, Marie-Neige COUPET, Frédéric BETOULAUD, Virginie BARBAS, Françoise LULEK

Commission aménagement forestier, agriculture : vice-présidente : **Christine DUMONT** ; membres : Didier VERGNE, Simon GARDELLE, Françoise LULEK

Commission des marchés à procédures adaptées : membres : Didier VERGNE, Jessica COUEGNAS-LEBLANC, Marie-Neige COUPET, Simon GARDELLE, Françoise LULEK

Conseillers communautaires :

La composition du conseil communautaire de la communauté de communes des Portes de Vassivière, à l'issue des élections municipales de 2026, a été fixée par arrêté préfectoral et attribue deux sièges à la commune de Nedde.

Les conseillers communautaires, représentant les communes de moins de 1000 habitants, étant obligatoirement désignés dans l'ordre du tableau du conseil municipal, **Jean-Pierre DENIZOU et Christine DUMONT** sont conseillers communautaires pour la durée de leur mandat.

Délégations et représentations :

> **Conseil d'exploitation du service de l'eau potable de la communauté de communes** : Françoise LULEK

> **Commission locale d'évaluation des charges transférées à la communauté de communes** : Jean-Pierre DENIZOU (titulaire), Françoise LULEK (suppléante)

> **Représentants au sein des commissions intercommunales (communauté de communes):**

✓ **Commission finances, travaux, investissements** : Marie-Neige COUPET

✓ **Commission développement économique, tourisme, accueil de nouvelle population, attractivité du territoire** : Françoise LULEK

✓ **Commission services à la population** : Léa LEMORT

✓ **Commission eau, assainissement, déchets et technique** : Yannick COUPET

✓ **Commission habitat, urbanisme, transitions énergétiques** : Christine DUMONT

> **PNR Millevaches en Limousin** : Françoise LULEK

> **Syndicat Energies Haute-Vienne** : Jessica COUEGNAS-LEBLANC

> **Service à domicile des Portes de Vassivière** : Léa LEMORT (titulaire), Virginie BARBAS (suppléante)

> **Conseil d'école de Nedde** : Jean-Pierre DENIZOU, Marie-Neige COUPET, Virginie BARBAS

> **ATEC (Agence Technique Départementale)** : Christine DUMONT

> **RIS (Relais Infos Services)** : Yannick COUPET

Le budget 2026...

DEPENSES de fonctionnement

charges à caractère général	933 345.95 €
charges de personnel	404 000.00 €
atténuation de produits	30 000.00 €
autres charges de gestion courante	110 606.00 €
charges financières	35 300.00 €
charges spécifiques	4 000.00 €
dotations aux provisions	3 000.00 €
amortissements	14 713.00 €
virement à la section d'investissement	89 000.00 €
TOTAL	1 623 964.95 €

RECETTES de fonctionnement

excédent 2025 reporté	740 266.95 €
produits des services et du domaine	127 400.00 €
impôts et taxes	24 000.00 €
fiscalité locale	369 753.00 €
dotations et participations	336 495.00 €
autres produits de gestion courante	26 000.00 €
produits financiers	50.00 €
TOTAL	1 623 964.95 €

DEPENSES d'investissement

déficit 2025 reporté	145 248.11 €
achat de matériels et équipements	90 713.00 €
travaux de voirie	95 000.00 €
réhabilitation de la maison Couégnas	360 361.90 €
éclairage public dans le bourg	138 655.52 €
plantations dans la forêt communale	29 496.50 €
effacement poteau télécom dans le bourg	2 035.93 €
aménagement WC public	13 810.66 €
aménagement plate-forme pour éco-point	15 000.00 €
construction columbariums et cavurnes	25 000.00 €
élaboration du plan communal de sauvegarde	3 000.00 €
échéance 2026 équipements	12 000.00 €
Camping Car Park au camping	
étude pour la rénovation énergétique des bâtiments communaux	20 000.00 €
renforcement de pistes forestières	80 000.00 €
capital d'emprunts	208 000.00 €
TOTAL	1 238 321.62 €

RECETTES d'investissement

subventions d'investissement	698 590.84 €
fonds de compensation de la TVA	280 000.00 €
affectation du résultat cumulé	156 017.78 €
amortissements	14 713.00 €
virement de la section de fonctionnement	89 000.00 €
TOTAL	1 238 321.62 €

Le budget 2026, côté dépenses d'investissement, reprend les restes à réaliser 2025 pour un montant de 509 360.51 €, afin de solder les dépenses engagées pour la réhabilitation de la maison Couégnas, l'éclairage public dans le secteur de l'aménagement paysager et dans le parc communal, l'aménagement d'un WC public, l'effacement d'un poteau télécom dans le bourg et les plantations dans la forêt communale.

Côté recettes d'investissement, les restes à réaliser 2025, représentent la somme de 498 590.84 € de subventions à encaisser.

Le conseil municipal, pour décider des travaux à engager ces prochaines années, va dresser un

état des lieux et définir des priorités, notamment en ce qui concerne la voirie communale et la voirie forestière, mais aussi l'amélioration énergétique des bâtiments communaux n'ayant pas encore fait l'objet de rénovation (isolation, chauffage). Des crédits sont ouverts dès ce budget 2026 pour permettre d'engager les études sur les travaux à envisager suite aux diagnostics énergétiques réalisés sur l'école, la cantine scolaire et la mairie lors de la précédente mandature.

Equipements divers : pour compléter l'aménagement paysager du bourg, divers équipements ont été acquis sous la précédente mandature (corbeilles à papier, bancs, jeux enfants pour le parc, panneaux indicatifs). Ils sont en cours d'installation par les agents communaux. Il est également prévu de remplacer divers panneaux de signalisation routière détériorés.

Le conseil municipal nouvellement élu a commandé deux tables de pique-nique à destination du parc communal.

Tondeuse autoportée : une nouvelle tondeuse de marque Iseki a été acquise auprès des établissements Moulinjeune pour un montant de 37 500 € TTC. L'ancienne tondeuse, qui était en panne, a été reprise 4 800 € TTC.

Construction de columbariums et de cavurnes : cet investissement n'a pas pu être réalisé en 2025 faute d'obtention de la subvention du département. La demande de subvention a été redéposée cette année.

Aménagement d'une plate-forme pour éco-points : le précédent conseil municipal avait prévu de créer une plate-forme vers l'entrée du camping pour y installer les containers de l'éco-point qui était sur le parking avant son réaménagement. Ces travaux sont conditionnés par l'effacement de la ligne électrique du camping à l'entrée du bourg, que le SEHV prévoit de réaliser cette année.

Élaboration du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) : suite à la délibération du 16 septembre 2025, une commande groupée a été réalisée au niveau de la communauté de communes pour les communes qui doivent réaliser leur PCS et la communauté de communes qui va réaliser son PICS (Plan Intercommunal de Sauvegarde). Pour la commune de Nedde, le coût est de 2 990 € HT.

Le plan communal de sauvegarde (PCS) permet de faire face aux risques naturels (intempéries, canicule, grand froid, sismicité, etc), sanitaires, technologiques et sociétaux.

Outil opérationnel à la disposition du maire, il a vocation à prévoir l'organisation de la réponse communale en cas d'événements de sécurité civile.

Le PCS détermine, en fonction des risques connus et recensés, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, tout en fixant l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité. Il recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Selon les informations transmises par la préfecture, 4 risques majeurs sont recensés pour la commune de Nedde : feux de forêt et d'espaces naturels, événements météorologiques, radon et rupture de barrage.

Remboursement de la dette : la somme de 208 000 €, prévue cette année pour le remboursement du capital d'emprunts, inclut le remboursement de l'emprunt de 150 000 € contracté fin 2024 pour financer une partie de la TVA sur les investissements 2025. Ce remboursement est entièrement couvert par la récupération de TVA, qui se monte cette année à 306 484 €.

Le remboursement du capital des emprunts à long terme se monte pour 2026 à 56 000 €.

L'école ...

Classe de découverte ...

Comme chaque année, les élèves de la classe unique de l'école de Nedde ont participé à une classe de découverte. En avril 2026, ils sont allés à Meschers-sur-Gironde avec la classe de Peyrat-le-Château de Monsieur Lapouge.

Ce projet a été réalisé dans le cadre du Territoire Educatif Rural (TER) qui est constitué des écoles de Bujaleuf, Eymoutiers, Nedde et Peyrat-le-Château.

La commune a pris en charge la part de transport pour l'école de Nedde et a subventionné le séjour à hauteur de 50 € par enfant.

Le séjour à Meschers a permis aux enfants :

- ✓ de découvrir le littoral du point de vue géographique : lecture de cartes, de paysages,
- ✓ d'étudier la faune et la flore de la côte : étude de la dune, des animaux de l'estuaire,
- ✓ de comprendre le phénomène des marées,
- ✓ d'acquérir du vocabulaire : estran, laisse de mer, estuaire, cordon dunaire,
- ✓ de découvrir le patrimoine architectural : phares, blockhaus.

Une classe de découverte est une réelle chance pour les élèves. Elle leur permet de vivre des moments d'apprentissage dans un milieu différent de la classe de l'école.

Ce projet a été complété par un projet en Education Artistique et Culturelle avec Hélène Joly, artisane vannière à Nedde. L'objectif était de permettre à chaque élève de créer un phare en vannerie avec différents matériaux, dont certains ont été ramenés de Meschers.

Chaque phare a ensuite été décoré avec du sable, des coquillages, des cordages... et agrémenté d'une lampe.

Les phares ont été exposés lors de la fête de l'école du 26 juin.



Exercice avec les pompiers ...

Un exercice incendie a été organisé à l'école vendredi 12 juin : il y avait une émanation de fumée dans la salle de la garderie. Après avoir été prévenue par Nathalie, la cantinière, Madame Pacheco a évacué les élèves de la classe, déclenché l'alarme, puis demandé à un élève d'appeler les pompiers. Les enfants étaient en sécurité dans la cour, devant le mur de l'école, à côté du portail. Le portail a été ouvert afin de faciliter l'accès aux pompiers. Une fois sur place, Madame Pacheco a averti le chef d'agrès qu'un élève était blessé dans la classe au premier étage. La grande échelle a alors été demandée.

Une fois le blessé évacué, les élèves volontaires ont pu monter dans la nacelle de la grande échelle qui les a hissés à 25 m de hauteur.

Les pompiers ont ensuite expliqué leurs différentes interventions, ont montré le matériel et les différents véhicules du centre de secours.

L'après-midi s'est terminée par un goûter offert aux enfants par l'amicale des pompiers de Nedde.

Les élèves de la classe, ainsi que Madame Pacheco, remercient très sincèrement les pompiers de Nedde mais aussi ceux de Châteauneuf-la-Forêt qui sont venus avec la grande échelle.



L'école de Nedde, qui a compté 20 élèves pour l'année scolaire qui se termine, a participé à plusieurs autres activités enrichissantes et variées au cours de l'année :

- ✓ les concerts Jeunesse Musicale de France qui permettent aux élèves d'assister à des spectacles de qualité à Eymoutiers,
- ✓ un projet avec le Centre Nature La Loutre de Verneuil-sur-Vienne qui a fait travailler les élèves sur les animaux qui vivent autour et dans nos cours d'eau,
- ✓ un projet avec la « Prévention Routière » qui a donné aux élèves de CE2-CM1-CM2 l'occasion de faire un parcours avec leur vélo après avoir eu un temps de théorie en classe sur la sécurité et les dangers de la route,
- ✓ des visites à la bibliothèque de Nedde les mercredis matins tous les 15 jours, au cours desquelles les enfants empruntent des livres et bénéficient d'animations de qualité dispensées par les bibliothécaires,
- ✓ des séances de piscine à Eymoutiers dans le but d'acquérir le « savoir nager »,
- ✓ des séances de musique tous les jeudis après-midi, effectuées par un(e) intervenant(e) du Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse de Feytiat,
- ✓ les Temps d'Activités Périscolaires, animés par une agente communale, permettent aux enfants de pratiquer des activités sportives et de cuisiner.

Nouveaux locaux communaux ...

Une nouvelle salle d'activités sportives et ludiques vous ouvre grand ses portes. Elle vous attend ! : pour compléter l'offre de locaux aux associations, cette salle climatisée, au rez-de-chaussée de la maison Couégnas, équipée de deux vestiaires, est parfaitement adaptée pour les activités telles que gymnastique, pilates, renforcement musculaire, expression corporelle, motricité....

Un cabinet médical mis à disposition de la communauté de communes pour accueillir les médecins du centre de santé intercommunal a été également aménagé dans la maison Couégnas. Le conseil municipal espère que cet espace fonctionnel et agréable pourra, à l'avenir, accueillir d'autres praticiens.



Rappel ! Pour une consultation au centre de santé, il est nécessaire de prendre rendez-vous au 05 87 08 70 09 (du lundi au vendredi de 8 h.30 à 16 h.00).

Deux logements en duplex sont proposés à la location à l'année. Un logement T5 de 122 m² habitables pour lequel le loyer mensuel a été fixé à 650 €, un logement T3 de 66 m² habitables pour lequel le loyer mensuel a été fixé à 360 €.

Le PLUI ...

La communauté de communes des Portes de Vassivière, par délibération du 30 octobre 2025, a prescrit l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui couvrira l'intégralité du territoire communautaire. **A terme, l'approbation du PLUI entraînera l'abrogation de la carte communale de Nedde.**

Ce document d'urbanisme vise à définir l'avenir du territoire en matière d'habitat et de foncier, d'activités économiques, de mobilités, d'environnement et de paysages, de préservation des espaces naturels et agricoles.

Un « registre PLUI » est mis à disposition du public, tout au long de la procédure, dans chaque mairie et au siège de la communauté de communes. Ce registre est à disposition à la mairie de Nedde aux horaires d'ouverture. Il permet de poser des questions, d'émettre des observations et de faire des propositions sur la démarche et le contenu du PLUI. La mairie accepte également les envois d'observations par mail (mairie.nedde@nedde.fr). Merci d'indiquer « dossier PLUI » dans l'objet du mail. Ceux-ci seront versés au registre.

Les informations sur le dossier PLUI sont consultables sur la page dédiée du site internet de la communauté de communes : <https://www.cc-portesdevassiviere.fr/plui/>

Le conseil municipal de Nedde, comme 2 autres communes du territoire, s'était prononcé contre le transfert de la compétence plan local d'urbanisme à la communauté de communes, par délibération du 1er juillet 2025. Cependant, les 3 communes contre le transfert ne représentant que 15 % de la population de la communauté de communes, celle-ci est devenue effectivement compétente en matière de documents d'urbanisme le 22 août 2025.

Informations diverses ...

Participation de la commune aux voyages scolaires du collège d'Eymoutiers et aux séjours en colonies de vacances : le conseil municipal a renouvelé les aides accordées aux familles domiciliées sur la commune, à raison de 80 € par an et par enfant pour les voyages du collège d'Eymoutiers, et 80 € par an et par enfant pour les séjours en colonies de vacances (cf. délibération du 26 mai 2026). Les personnes concernées doivent contacter la mairie pour bénéficier de ces aides.

Participation de la commune aux transports scolaires : le conseil municipal a renouvelé la participation de la commune aux frais de transports scolaires pour les 3 prochaines années scolaires, selon les dispositions de la délibération du 28 avril 2026. La part de la commune est versée directement à la Région. Elle est déduite des sommes dues par les familles.

Stérilisation et identification des chats libres sauvages : par délibération du 28 avril 2026, le conseil municipal a décidé de conventionner avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la stérilisation et l'identification des chats libres sauvages. Les personnes connaissant des chats errants qu'il serait nécessaire de stériliser pour éviter leur prolifération sont invités à le signaler en mairie. Attention ! Cette aide ne concerne pas les chats domestiques dont les propriétaires sont responsables de l'entretien.

Hébergez-vous des chauves-souris ?

Le Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin et le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin recherchent les chauves-souris.
Votre aide est précieuse



Vous observez des chauves-souris en journée dans :

- un grenier,
- une grange,
- entre des poutres,
- derrière des volets,
- une cave,
- sortant de votre toiture,
- ...

Votre témoignage nous intéresse !

Signalez leur présence !

Et remplissez le formulaire

07 88 77 25 17 / 06 35 93 24 78

j.kolb@pnr-millevaches.fr

o.zappia@pnr-millevaches.fr

Mobilisation citoyenne pour la protection de gîtes à chauve-souris : le PNR de Millevaches en Limousin a lancé une action de sensibilisation des habitants à la présence de chauve-souris dans les bâtiments anciens.

Si vous avez des habitats de chauve-souris à signaler, le formulaire de contact est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune.

Toutes les informations et les actions du PNR sont consultables sur www.pnr-millevaches.fr



GMHL

GRUPE MAMMALOGIQUE
ET HERPETOLOGIQUE
DU LIMOUSIN

www.gmhl.asso.fr



Tri des déchets : les ordures ménagères, sur le territoire de la communauté de communes, représentent 188 kg par habitant et par an.

Il est régulièrement rappelé l'importance du tri des déchets ménagers et des emballages pour diminuer le volume des ordures ménagères. Si le volume ne diminue pas, la facture sera encore plus élevée. De plus, les unités de traitement et de collecte arrivent à saturation.

Toutes les consignes et les conseils de tri ainsi que les horaires des déchetteries sont disponibles sur le site internet du SYDED87 : www.syded87.org

Et sur le site internet de la communauté de communes qui est responsable de la collecte des ordures ménagères et du ramassage des encombrants:

www.cc-portesdevassiviere.fr

Chaque année, plusieurs ramassages gratuits d'encombrants sont organisés. Pour en bénéficier, l'inscription en mairie est obligatoire.

Prochaines dates : 10 août et 26 octobre 2026.

Suivez les actualités de la commune :

Sur le site internet : www.nedde.fr

Sur la page facebook : www.facebook.com/p/Mairie-de-Nedde-100079672627877/

Sur Panneau Pocket en téléchargeant l'application

Du côté des associations ...

La commune compte nombre d'associations impliquées dans la vie locale et les animations, qu'elle soutient au travers de subventions de fonctionnement, de prêt de matériel et de salles.

Le maire et le conseil municipal remercient tous les bénévoles qui œuvrent pour dynamiser et pérenniser ces associations.

Certaines sont bien connues, d'autres peut-être moins... aussi chacune a été invitée à se présenter :

Le comité des fêtes est une association dynamique qui œuvre tout au long de l'année pour animer et faire vivre notre cher village neddois. Il propose diverses activités conviviales et intergénérationnelles, telles que le tennis de table, le loto annuel, le vide grenier ou encore des représentations théâtrales. Il participe aussi activement aux grands rendez-vous de la commune, notamment la fête annuelle avec la confection de chars fleuris, la retraite aux flambeaux, le concours de pêche. Le comité des fêtes organise également le Noël des enfants. Toutes ces actions sont rendues possibles grâce à l'implication et à la générosité des bénévoles qui contribuent à renforcer les liens entre les habitants et à faire de Nedde un lieu vivant, accueillant et convivial. Si vous souhaitez rejoindre les rangs de cette association, la présidente, Marie-Jeanne SAUVIGNET est à votre écoute (06 43 72 90 39).

La course des 2 ponts prépare tout au long de l'année la course pédestre qui se déroule le samedi de la fête. La 36^{ème} édition se tiendra le 1er août 2026 avec trois parcours (5, 9.6 et 19.2 km), et deux parcours réservés aux enfants (800 m et 1 600 m). Coureur confirmé ou amateur, la course est l'occasion de vivre une expérience sportive et festive dans un cadre naturel d'exception. Le repas champêtre du soir, ouvert à tous, apporte sa touche de convivialité, mêlant coureurs et non coureurs de toutes générations.

La course des 2 ponts perdure avec un nouveau bureau, mais grâce au travail effectué par tous les bénévoles qui ont œuvré jusqu'à ce jour. L'association reçoit un soutien financier et logistique de la commune et de différents partenaires, qui sont chaleureusement remerciés ainsi que tous les bénévoles.

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure, n'hésitez pas à contacter la présidente, Michelle BESNIER (06 87 50 25 88). www.coursedes2ponts.com.

ES Nedde Pétanque organise des concours de pétanque, dont le plus important est celui du lundi de la fête annuelle. Si vous souhaitez rejoindre l'ES Nedde, le président, Gérard AUDOUZE, est joignable au 06 79 96 40 33.

MÉMO TRI

SYDED
tous écocitoyens !

Tous les emballages et les papiers se trient !

À TRIER | TOUS LES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON

Emballages en papier et carton

Emballages en métal

Emballages en plastique

À TRIER | TOUS LES PAPIERS

Journaux et magazines

Prospectus et catalogues

Courriers, enveloppes et autres papiers

À COMPOSTER | LES BIODÉCHETS

Épluchures de fruits & légumes, fleurs fanées, résidus d'œufs, marc et déchets solides de café, thé, restes de repas...

À TRIER | LES CARTONS

[NOUVEAU !]

Cartons bruns ondulés
taille maximale 50x50 cm

À JETER | ORDURES MÉNAGÈRES

Tissus-serviettes

Mégots de cigarettes

Déchets en plastique

Vaisselle cassée, miroirs ou miroirs

ou point de collecte adapté

À TRIER | LE VERRE

Bouteilles en verre

Pots, bocaux et flacons en verre

POUR UN TRI EFFICACE

- ✓ VIDÉS même sales
- ✓ BIEN SÉPARÉS
- ✓ EN VRAC pas dans un sac

OU

Vous pouvez y déposer les papiers !

Retrouvez toutes les règles de tri de votre commune

Guide du tri

SYDED
tous écocitoyens !

Contact : 05 55 12 12 87 www.syded87.org

CITEO

La Neddoise, affiliée à la fédération française de cyclotourisme (FFVélo), a été créée à Nedde en 1998. Elle a pour vocation de promouvoir la pratique du vélo de loisir sur routes et chemins, dans un esprit de convivialité et de partage d'expérience.

Que ce soit en VTT, en gravel ou sur route, chacun y trouve sa place, du débutant au pratiquant confirmé.

Notre école de vélo VTT, encadrée par des éducateurs qualifiés, accueille les jeunes de 7 à 18 ans pour leur transmettre le plaisir de rouler, l'autonomie à vélo et les valeurs du collectif.

Au-delà de la pratique sportive, nous aimons construire des projets et contribuer à la vie de notre territoire. Ainsi, nous organisons la Transmillevaches qui rassemble chaque année, au début du mois de mai, à Auphelle, plusieurs centaines de randonneurs venus de toute la France. Nous sommes également pleinement investis dans la relance de la base VTT et gravel du VVF de Nedde.

Nous organisons par ailleurs chaque année, au mois d'octobre, la randonnée « La Neddoise » : un rendez-vous convivial, au départ de Nedde, ouvert aux pratiquants de VTT, de gravel et aux marcheurs.

Attachée à la commune de Nedde et à la communauté de communes des Portes de Vassivière, notre association œuvre pour promouvoir les activités de pleine nature, favoriser le lien social et contribuer au dynamisme du territoire grâce à l'engagement de ses bénévoles et au plaisir de réaliser des projets ensemble. Toutes les informations sur le site internet www.laneddoise.fr.

Rivières et Monts Neddois propose des activités culturelles, sociales et de loisirs. Des sorties théâtre organisées deux ou trois fois par an permettent aux adhérents de découvrir des spectacles variés. Nous organisons également des visites de site patrimoniaux (châteaux, parcs et jardins remarquable, musées et lieux historiques).

L'atelier couture tous les lundis après-midi, convivial, ouvert à tous, est l'occasion d'échanger des savoir-faire et de réaliser des projets. Nous nous retrouvons autour de moments de rencontre et de partage, comme des goûters, des repas (Noël, les Rois, la Chandeleur, Pâques, repas partagé en fin d'année). L'association souhaite développer de nouvelles sorties culturelles et renforcer les liens intergénérationnels à travers des activités accessibles à tous.

Si vous êtes tenté(e) pour rejoindre Rivières et Monts Neddois, la présidente, Laurence SALOME-LAVAL, est à l'écoute (06 75 28 13 68).

Les doigts de fées organise des activités créatives autour du fil et des tissus (broderies diverses, patchwork, petits objets de couture, tricot...)

Il est possible de travailler sur un projet personnel ou sur un projet commun. Le partage d'expérience enrichit les plus expérimentés comme les débutants qui sont accueillis avec attention.

Nous nous réunissons tous les mercredis de 18h à 20h à la salle des associations.

N'hésitez pas à pousser la porte ! Contact : Marie-Claire LECOMTE, présidente : 06 08 90 48 02.

Faux Pas Cent Fers réunit des danseurs âgés de 4 à 17 ans et propose des cours ainsi que des répétitions tout au long de l'année. Nous nous retrouvons chaque vendredi soir pour partager notre passion de la danse et des claquettes dans un esprit de convivialité.

Afin de valoriser le travail accompli par nos petits danseurs, nous organisons un spectacle de fin d'année qui permet aux danseurs de présenter leurs chorégraphies devant leurs familles.

Nous restons à votre disposition pour toute information et serons ravis de pouvoir échanger avec vous sur nos activités (présidente : Marine CHENAUD, 06 80 66 57 75).

Yoga & Thérapies propose une activité Yoga sous forme de cours collectifs hebdomadaires ou d'ateliers ponctuels, adaptés à tous niveaux.

Il est également possible de réserver des cours particuliers de yoga à domicile, ainsi que des séances de yogathérapie (utilisation de techniques de yoga pour aider à soulager spécifiquement divers troubles).

Pour plus d'informations, contactez Agnès au 06 63 91 91 46 ou par mail : yogaetherapies87@gmail.com.

Gym dynamique Neddoise : depuis 2016, une fois par semaine de septembre à juin, un cours de gymnastique est dispensé par un coach agréé. Besoin de remise en forme ? Contactez Jeanne-Marie au 06 84 28 58 84.

Les rencontres musicales de Nedde : l'association organise, depuis 2001, des événements musicaux autour des musiques traditionnelles sur le territoire de Nedde, et plus largement sur le Pays de Vassivière.

Cette année, deux manifestations sont prévues :

- ♦ Un concert de musique baroque et traditionnelle à l'espace Paul Rebeyrolles à Eymoutiers, dimanche 5 juillet à 17 h.30.
- ♦ La journée Trad'à Nedde, samedi 3 octobre, avec stages de danses et musique et grand bal trad le soir.

Toutes les informations sur le site internet www.rencontresdenedde.org.

Du côté des associations... la suite...

La CGA de Nedde est animée par un groupe d'agriculteurs de Nedde et des communes voisines, bande de copains désireux de promouvoir leur savoir-faire et leur terroir. Cette année, 3 moments de convivialité pour tous publics sont proposés :

- ♦ Le 16 juillet au parc communal, les producteurs locaux proposent de découvrir et déguster leurs produits.
- ♦ Le comice agricole, dont la date reste à définir, sera l'occasion de présenter des animaux vivants de la race Limousine.
- ♦ Les 22 et 23 août, la saison sera clôturée par un repas champêtre en musique et par le traditionnel concours de labours.

Merci aux communes qui nous soutiennent, aux bénévoles et aux donateurs. Sans vous rien de serait possible.

Amicale des sapeurs-pompiers de Nedde : cette association, interne aux sapeurs-pompiers, soutient la vie collective de la caserne et renforce les liens entre les sapeurs-pompiers. Tout au long de l'année, elle organise diverses manifestations ouvertes à tous, notamment un repas convivial, un concours de pétanque et un loto. Les bénéfices de ces événements permettent de financer les activités de cohésion, les moments de convivialité et divers projets contribuant au bon fonctionnement de la vie de la caserne. L'Amicale remercie chaleureusement les habitants et les participants aux manifestations pour leur soutien et leur fidélité.

ACCA de Nedde : la société intercommunale de chasse, sous l'égide de la fédération départementale des chasseurs, compte environ 100 chasseurs, résidents avec terrain, résidents sans terrain et non résidents. Chaque sociétaire s'acquitte d'une adhésion et doit pratiquer la chasse dans le respect des règlements en vigueur, en veillant à la protection des cultures, des forêts, des habitations. Le président, Gérard AUDOUZE, est joignable au 06 79 96 40 33.

ESC (Environnement, Solidarité, Culture) : cette association a pour objet la protection de l'environnement, des paysages, du patrimoine bâti. Elle a aussi pour but d'encourager une dynamique sociale, culturelle, économique, de favoriser les échanges et de promouvoir les productions locales.

Son action s'étend à l'ensemble des communes de la communauté de communes des Portes de Vassivière ainsi que sur les communes limitrophes.

Cet éventail d'intérêts permet une multitude d'actions dans des domaines variés. Pour nous joindre, vous pouvez laisser un message sur notre boîte mail à environnementsolidariteculture@gmail.com

Boîte à idées ...

Une boîte à idées bien identifiée va être installée à l'extérieur de la mairie.

Vous êtes invités à y déposer vos idées, propositions et souhaits, dans des domaines qui vous préoccupent et que vous aimeriez voir traiter par le conseil municipal.

Ceci pourra aider les élus à connaître vos attentes et leur permettre d'orienter certaines décisions et mises en place de projets.

Il est souhaité que vous laissiez vos coordonnées pour pouvoir envisager des échanges par la suite.

Merci d'avance pour vos contributions.

Mettre en avant les savoir-faire de Nedde : commerçants, artisans et artistes de la commune, c'est le moment de vous faire connaître ! Le conseil municipal souhaite éditer un fascicule qui recensera les savoir-faire de la commune. Merci de contacter la mairie pour que personne ne soit oublié.



Invitation inauguration...

M. le Maire et le conseil municipal

*ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration
de la maison Couégnas nouvellement réhabilitée
et de l'aménagement paysager du bourg*

*Vendredi 17 juillet 2026 à 17h
en présence de Monsieur le Préfet*

parking Jean Jaurès, le Bourg, 87120 Nedde

Un vin d'honneur clôturera la cérémonie



Festivités à venir ...

- 16 juillet **M**arché festif organisé par la CGA au parc communal
- 1^{er} au 3 août **F**ête de Nedde
- 22 et 23 août **F**ête de l'agriculture organisée par la CGA
- 3 octobre **R**encontres Musicales journée Trad'à Nedde
- 24 octobre **T**ournoi de ping-pong organisé par le comité des fêtes
- 31 octobre **L**oto organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers
- 14 novembre **S**oirée théâtre organisée par le comité des fêtes

FETE DE NEDDE

SAMEDI 01 AOUT 2026

36ème COURSE DES DEUX PONTS

À partir de 16h courses enfants 800 m et 1600 m

À partir de 17h15 course pédestre à allure libre ouverte à tous

Engagements à la mairie



20h - REPAS CHAMPÊTRE ANIMATION MUSICALE avec « C'LA FIESTA »



Bora La Brasil

DIMANCHE 02 AOUT

9h - CONCOURS DE PÊCHE

Inscriptions à 8h30 à la Mairie

Fête
foraine

A partir de 15h - SPECTACLE DE RUE Banda Chico Brasil et marionnettes géantes

17h30 - DÉFILÉ DE CHARS FLEURIS

Restauration

21h - RETRAITE AUX FLAMBEAUX

22h - FEU D'ARTIFICE

LUNDI 03 AOUT

9h - CONCOURS DE PÉTANQUE EN DOUBLETES

Inscriptions au parc communal



22h - DÉFILÉ DE CHARS FLEURIS ILLUMINÉS

" Rencontres Trad'à...Nedde"

Samedi 3 octobre 2026

I- Présentation

L'association des Rencontres Musicales de Nedde organise depuis plus de 20 ans des événements culturels sur le territoire du Plateau de Millevaches.

Pour l'année 2026, nous souhaitons organiser une nouvelle journée de musique traditionnelle à Nedde.

L'après-midi, nous proposerons :

- De 14h30 à 17h30, deux stages :
 - un stage d'initiation aux danses du Poitou,
 - un stage de musique d'ensemble.

La soirée commencera par un apéritif éventuellement offert par la municipalité.

Au bal du soir, nous retrouverons les stagiaires, le duo **Sentiers Ribote** et le groupe **La Bachule**.



Le duo **Sentiers Ribote** propose du banjo et du violon, déclinable en toutes les combinaisons : violon/ banjo, violon/ violon, banjo/ banjo !

C'est un bal auvergnat, avec quelques mélodies empruntées aux voisins corréziens, au cousin le musette ou aux ami-es compositeur-es. Une majorité de répertoire type « cabrette/ accordéon », et pour agrémenter le tout, quelques chansons.

Emma Cousteix - Baptiste Loosfelt

La Bachule : imaginé par Benoît Roblin et Baptiste Loosfelt, l'ensemble explore les possibles d'un dispositif inédit où cordes frottées et pincées s'entrelacent. La vielle à roue et le violon trouvent un terrain de jeu idéal au milieu de la contrebasse d'Antonin Pauquet et du violoncelle de Colin Delzant, dans une véritable bulle de groove et de poésie.



Le Pays d'Art et d'Histoire Monts et Barrages propose un important programme d'animations pour l'été 2026 et pour le mois de l'Architecture du 18 septembre au 18 octobre prochains. N'hésitez pas à le consulter sur : www.paysmontsetbarrages.fr (tél 05 55 69 57 60)